



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD DU SAGUENAY
MUNICIPALITÉ SAINT-CHARLES DE BOURGET

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Vickie Paradis, Greffière trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget, que lors de la prochaine séance du conseil municipal, qui se tiendra le lundi 14 septembre 2026 à 19 h 30 à l'Édifice municipal situé au 357, 2^e Rang, le conseil statuera sur la demande suivante :

Propriété du n° de lot : 6 378 492

La demande consiste à permettre la construction d'un bâtiment complémentaire (remise à bois) contrevenant ainsi à l'article 12.3 de règlement de zonage 416.24, puisque l'emplacement n'a pas de bâtiment principal;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Les citoyens pourront transmettre leurs questions ou commentaires par courriel à l'adresse vparadis@stcharlesdebourget.ca ou encore par écrit à l'attention de M^{me} Vickie Paradis, au 357, 2^e Rang, Saint-Charles-de-Bourget (QC) G0V 1G0.

Greffière-Trésorière

DONNÉ À Saint-Charles-de-Bourget, ce 4^e jour du mois d'août 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Vickie Paradis, Greffière trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, au Centre communautaire ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 4^e jour du mois d'août 2026.

Greffière-Trésorière